

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 22 mars à 18h. le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr MANFRIN Jean-Marc.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	6	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MANFRIN Jean-Marc, BIAU Jean-Luc, GALY-BRUSQUET Pierre, MARTY laetitia, PAREDES Baptiste, ROSELLO José

Procuratation(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

LE LURON Renaud

Date de la convocation
15 mars 2022

Date d'affichage
15 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 mars 2022 A été nommé(e) **secrétaire de séance :** MARTY laetitia a été élu secrétaire

28 mars 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

et publication du

28 mars 2022

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	131 049,83
	Réalisé :	81 565,90
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	131 049,83
	Réalisé :	134 805,32
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	122 049,25
	Réalisé :	45 253,21
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	122 049,25
	Réalisé :	123 424,16
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	53 239,42
Fonctionnement :	78 170,95
Résultat global :	131 410,37

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAX le 25/03/ 2022

MAIRE MANFRIN Jean-Marc

